

ORCHIES SUD

Compte rendu de la réunion du conseil Du Quartier SUD d' ORCHIES du 07 Mai 2013

Présents : Totalité des conseillers à l'exception de Mr GORISSE Daniel qui a été excusé.

Participation de Mr **LARTISIEN, Mr SZYMCZAK et de Mr CATRYSSÉ.**

Présence de cinq propriétaires du « Clos des Rosiers ».

Confirmation des participations au conseil de quartier

Compte tenu des interrogations qui se posent sur les missions des conseils de quartier, il est proposé que chacun puisse disposer de la charte qui avait été établie ainsi que du projet de règlement intérieur.

Il semble que Mr LE BON Christian ne désire pas être conseiller. A ce jour nous n'avons toujours pas eu de réponse de sa part.

-Présentation du Président auprès des conseillers et directives de marche à adopter. Travail de groupe, expression libre dans un esprit apolitique et convivial. Redévelopper les liens entre les habitants. Ne plus être individuel mais penser collectif et être solidaire.

-Présentation individuelle des conseillers avec tour de table sur les divers problèmes à aborder.

-Sur proposition du Président, une photographie des conseillers a été faite afin qu'elle figure avec le nom et prénom des divers acteurs de ce groupe de réflexion dans le prochain INFOS QUARTIERS.

L'identification visuelle sera de ce fait plus facile par les habitants qui pourront donc de ce fait alerter leurs référents.

Le travail en concert avec les autres quartiers a été adopté ainsi que la mise en place sous peu d'une vigilance ou participation citoyenne dans notre commune..

Point sur les problèmes du Clos des Rosiers et de la rue des Rosiers.

Dans un premier temps, une visite a été faite sur le terrain par le président en compagnie du Syndic du Clos des Rosiers afin de déterminer le rôle de chacun et les attentes. Un entretien a également eu lieu avec les habitants de la rue des Rosiers.

Pour satisfaire les 17 logements et les 4 habitations de ce secteur, il apparaît que certains travaux doivent être effectués à savoir :

- La dépose des trois barrières sises au bout de la rue des Rosiers
- Le déplacement de la poubelle ainsi que celle des déchets animaliers et du panneau interdisant l'entrée dans cette rue à tous véhicules.
- L'abaissement des bordures permettant plus facilement l'accès du camion de la COVED.
- Pose d'une barrière métallique du côté LIDL avec remise de clefs à la COVED et aux riverains.
- Pose d'un panneau de signalisation à la sortie de la rue des Rosiers vers l'Avenue de la Libération laissant la priorité aux véhicules entrant dans la dite rue.
- La pose d'un miroir demandée par les habitants du Clos des Rosiers sur la voie publique ne sera pas prise en charge par la municipalité. Ce sujet sera abordé lors de leur prochaine réunion de Syndic afin d'en supporter collectivement le cout. Il a été demandé en cas de réponse positive un accord préalable de la Marie.

En ce qui concerne la sortie des poubelles du Clos des Rosiers sur le trottoir de l'Avenue de la Libération, cela pose effectivement un réel problème pour les deux riverains ainsi que pour les piétons.

Après les travaux, la COVED pourra donc par la suite reprendre les poubelles communes dans la rue des Rosiers à la seule condition que ces dernières soient bien rangées et que le dépôt et le rangement soit fait à temps par la société intervenante. Il a été demandé à cet effet une copie du règlement intérieur de cette résidence afin que l'accord soit respecté.

Le seul point à éclaircir sera la numérotation. Effectivement, le Clos des Rosiers porte le N° 56 Bis et le voisin s'est approprié le même numéro suite à la création d'un logement locatif en plus de son domicile. Il y a donc confusion entre le N° 56 BIS et le 56 B. Le Syndic va mettre en place de ce fait en attente de régularisation un grand numéro 56 BIS à l'entrée de la résidence.

Les intervenants ont ensuite quitté la salle en exprimant leur satisfaction.

Points divers

Hameau de Maneuville.

Est-il possible de procéder au curage des divers fossés de cette zone ?

Sentier de la Poste

Il a été demandé de procéder à une réfection au sol du sentier de la poste. Réponse a été faite par le Président que ce sentier actuellement privatif va devenir par la suite propriété de la ville. En attente est-il possible de combler les divers trous avec des cailloux ou autre ?

Il a également été demandé la pose d'un panneau signalant correctement l'entrée à ce sentier.

Passage pour piétons

Serait-il envisageable d'installer des panneaux lumineux aux abords des passages pour piétons notamment pour la nuit et la période hivernale ?

Abri bus

Est-il possible de mettre en place des abris bus avec bancs aux divers arrêts.

Parc du Millénium

Attente des Riverains sur la clôture du parc afin qu'il retrouve sa vocation primaire. (Projet en cours)

Abris à vélos :

Est-il possible de mettre des abris à vélos sécurisés à proximité des centres culturels, sportifs et de transports de voyageurs ?

Centrale à béton

Est-il possible de contacter le propriétaire de ce site afin qu'il clôture ce dernier côté champs. Il a été rapporté que des jeunes se rendent dans ce lieu la nuit. La présence de fosses est dangereuse. Il est demandé également par les agriculteurs qu'un nettoyage notamment au niveau pousse d'arbres et autre soit effectué par le propriétaire.

Fête des voisins

Cette fête a-t-elle encore une existence au niveau des trois quartiers ?

SUPER U

Problème de sécurité justifié à la sortie du parking côté rue Claude Jean.

Les conseillers désirent faire interdire aux véhicules divers d'aller tout droit en direction de la rue de la Poterne et également de tourner à gauche.

Il a été proposé que les clients de ce magasin soient donc obligés de faire le tour par le carrefour du lapin.

NOTA: Intervention du président qui stipule qu'il faudra dans ce cas avoir une réunion qui ne sera pas facile avec Mr RAUX, directeur du magasin.

De plus les panneaux qui pourraient être mis en place risquent fort de ne pas être respectés par les automobilistes.

L'intervention des forces de l'ordre préventive puis répressive sera très mal perçue.

Mr MASCLET Francis